

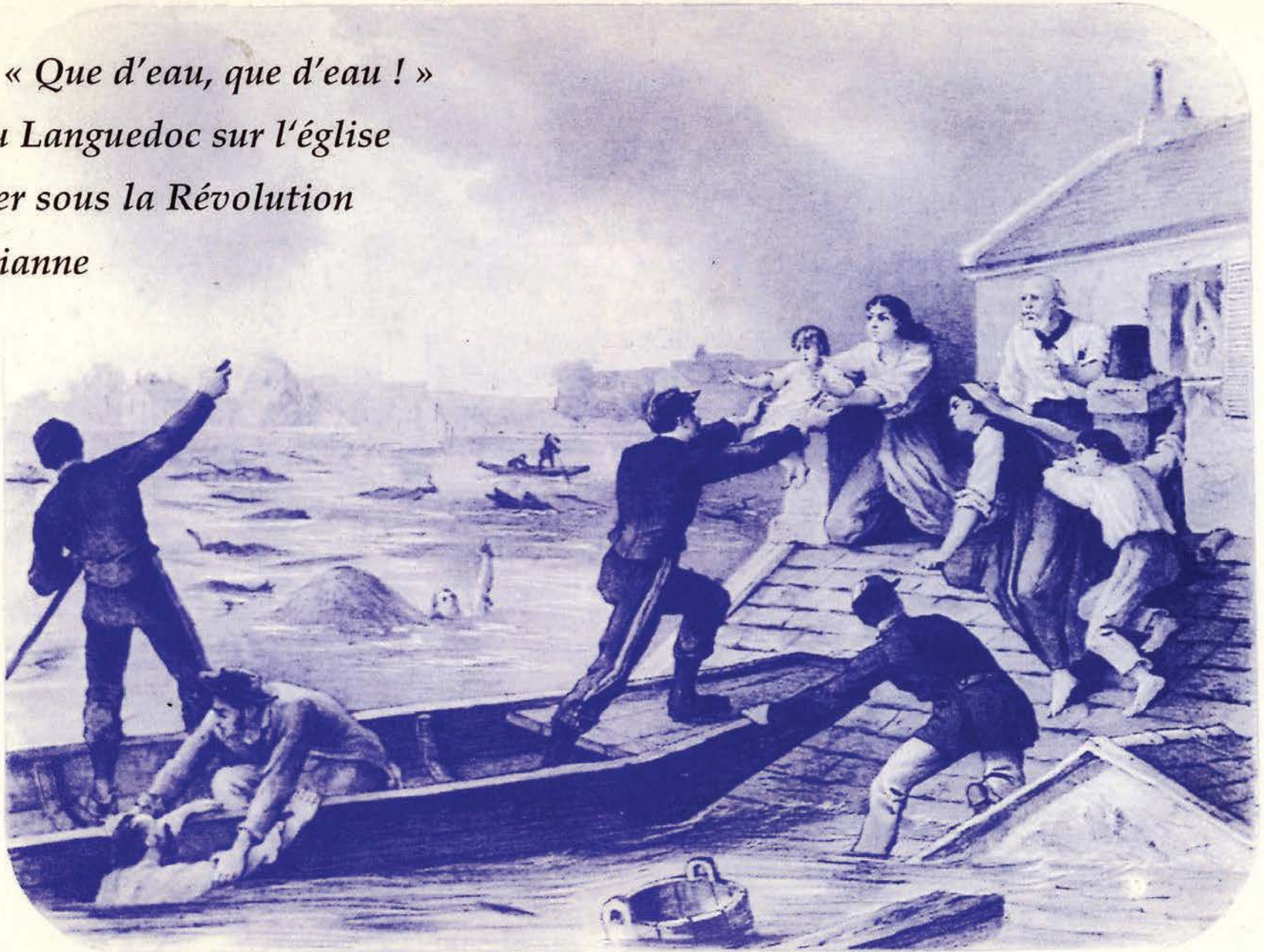
BLAGNAC : QUESTIONS D'HISTOIRE

Juin 1875 : « Que d'eau, que d'eau ! »

La croix du Languedoc sur l'église

Gens de mer sous la Révolution

Notre Marianne



Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 19 (Mai 2000)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

NOTRE MARIANNE

À l'approche du XXI^e siècle une frénésie subite de changement s'est abattue sur certains d'entre nous. Parmi ces initiatives « novatrices », nous avons relevé celle de l'Association des Maires de France qui a voulu faire élire la « Marianne de l'an 2000 ».

L'AMF et le Crédit local de France-Dexia « ont pensé que la Marianne qui, dans les mairies, symbolise la République, pourrait prendre un air plus contemporain ». A cet effet « ils ont décidé de consulter l'ensemble des maires pour présider au choix de cette nouvelle effigie ».

Le vote par correspondance des maires a mis « en concurrence des personnalités du monde du cinéma, de la chanson, du sport et de la mode ». Cinq « candidates » ont été retenues « pour leur jeunesse et leur dynamisme » : Laetitia Casta, mannequin et actrice ; Patricia Kaas, chanteuse ; Estelle Hallyday, mannequin et présentatrice de télévision ; Danièle Lumbroso, présentatrice et productrice de télévision et Nathalie Simon, ancienne véliplanchiste et animatrice de télévision.

Dans l'esprit des organisateurs cette nouvelle Marianne « au-delà des valeurs intemporelles de Liberté, Egalité, Fraternité, portera les valeurs civiques auxquelles aspirent les Français d'aujourd'hui et symbolisera une société solidaire, ouverte et tolérante ».

Parmi les 36.000 maires de France beaucoup se sont demandés si véritablement les personnalités pour lesquelles ils devaient voter incarnaient bien toutes ces valeurs. Certains ont même eu quelques mouvements de colère. Joël Labbé, maire de Saint Nolff (Morbihan) pense que ce « drôle de scrutin », « ce jeu » auquel les maires sont appelés à jouer « est bien à l'image de notre société en cette fin de siècle où l'apparence, l'argent, la réussite individuelle sont érigés en valeurs suprêmes dans une ambiance de showbiz à l'américaine ». Aussi « l'heureuse élue, aussi jolie soit-elle » sera la représentation « d'un symbole de la société actuelle » et non des « valeurs de la République ».

Dans notre région, selon une enquête de « La Dépêche du Midi » (28 septembre 1999), la moitié des élu(e)s ont préféré s'abstenir.

André Laure, maire de Montastruc-la-Conseillère trouve « qu'identifier la République à une vedette, c'est léger » ; Guy Hellé, maire de Carbonne pense que « son visage ne doit pas être associé à une personnalité, aussi belle soit-elle... ». D'autres, comme Marc



(Photothèque municipale)

Mengaud, maire de Lanta, ont préféré « *se pencher sur les dossiers de [leur] commune plutôt que de répondre à de telles futilités* ».

A Blagnac, le maire, Bernard Keller, ne s'est prononcé pour aucune des candidates car son choix va vers la Marianne « *qui trône dans la salle du Conseil Municipal* » et qui incarne à ses yeux « *l'image même de la République probe et généreuse, avec ses traits graves mais non dénués de sensualité, ses yeux grands ouverts, son expression réfléchie* ». Cette Marianne en bois, a été sculptée en 1968-69 par C. Ripoché. Celui-ci originaire de Bordeaux avait, à cette époque, exposé ses œuvres dans le hall de l'ancienne aérogare.

La municipalité, séduite par son talent, lui avait commandé une Marianne. Il l'a réalisée selon sa propre inspiration, selon un modèle connu de lui seul. Cette « *pièce unique* » a une valeur bien supérieure aux Mariannes faites en série.

Elle diffère de la « Marianne d'or » décernée à notre ville en 1984. Ce concours organisé dans le cadre de « Mairie - Expo 84 » avait pour but de récompenser douze communes « *ayant eu des initiatives particulièrement ingénieuses* ». La ville de Blagnac a été « *distinguée pour son système de thématique à réponse vocale* ».

Cette Marianne au sein découvert se rapproche des premières effigies de la République, sorte de « *mère nourricière* » de tous les Français.

Lorsqu'en 1789, la Révolution anéantit la Monarchie, l'idée de la Liberté qu'elle véhicule s'incarne dans de nombreuses statues représentant le plus souvent « *une femme drapée à l'ancienne* » et coiffée « *d'un bonnet phrygien* » ou « *bonnet de la liberté* ».

Le 22 septembre 1792, la République est proclamée et le 25, la Convention déclare que le sceau de l'Etat sera une « *figure de la Liberté... une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté* ».*

Durant la décennie suivante, cette femme « *glisse de la définition d'idée universelle de la liberté à celle de République française* ».

Apparaissent alors les premiers bustes de la République, ancêtres des « *Mariannes* » de nos mairies, réalisés tous à partir d'un modèle anonyme, non connu du public.

* Bonnet phrygien : coiffure semblable au bonnet d'affranchi de la Rome antique et qui devient pendant la Révolution, sous le nom de « bonnet rouge » l'emblème de la liberté et de la République.



A Puylaurens, dans le Tarn, on « *traite Marianne comme l'enfant du pays* ». En effet, c'est ici, en octobre 1792, que ce prénom est associé pour la première fois à la République. Un chansonnier local, Guillaume Lavabre, cordonnier, protestant, fête à sa manière, les succès des armées républicaines commandées par Kellerman et Dumouriez qui sauvent la France de l'invasion prussienne en remportant, le 20 septembre, la bataille de Valmy. Il écrit en occitan « *La Garisou de Marianno* » (La guérison de Marianne) :

« *Marianne trop attaquée / D'une forte maladie / (...) Dillon, Kellerman, Custine / Ont commencé de chasser / La trop méchante vermine / Qui a faillit l'étouffer / (...) L'élixir de Dumouriez / (...) Lui a bien dégagé le poumon...* »

Pourquoi ce prénom plutôt qu'un autre ? Selon Maurice Agulhon deux suppositions prévalent. « *L'une consiste à lire dans Marianne la contraction de Marie-Anne. Doublement lié à la vénération de la*

Vierge Marie dont Sainte Anne était la mère, ce prénom est extrêmement répandu au XVIII^e siècle (...). L'autre rappelle que Marianne en un seul mot dérive de Mariammé, princesse juive antique, persécutée par un tyran nommé Hérode et, comme telle, récupérée comme héroïne préchrétienne... »

Sur 1760 filles nées à Blagnac de 1700 à 1782, à peine un peu plus d'une trentaine se prénommeront Marie-Anne ou Marianne. Les Blagnacais préfèrent « Marie » tout court ou « Jeanne ».

Le prénom « Marianne » continuera à circuler dans le Midi mais ne s'imposera véritablement en France comme celui de la République qu'après 1870.

Les bustes de la République auront à se cacher durant de longues périodes :

Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Second Empire et même plus près de nous sous le Régime de Vichy.

Furtivement revenue lors de la Deuxième République, Marianne réapparaîtra, triomphante, à l'avènement de la Troisième République ou à la Libération.

Aujourd'hui 15.000 maires de France ont désigné par 5.099 voix Laetitia Casta comme la « *Marianne de l'an 2000* ». Son buste, œuvre de Marie-Paule Deville-Chabrolle, a été dévoilé le 23 novembre 1999, lors du Congrès des Maires. Cette star succède à Brigitte Bardot (1969), à Mireille Mathieu (1978), à Catherine Deneuve (1985), à Anne Sinclair et à Inès de la Fressange.

Ces femmes, qualifiées par Maurice Agulhon de « *Marianne starisées* » ou de « *stars mariannisées* », au succès éphémère, connaissent autant de détracteurs que d'admirateurs. Mais, personnalités trop connues, elles « *n'incarnent pas le respect unanime que l'Etat républicain est censé requérir* ».

Notre maire a eu raison de conserver « notre Marianne », modèle anonyme et unique, mais nous nous demandons quelle aurait été la réaction des Blagnacais si son choix avait été différent ?

L'élection de la « *Marianne de l'an 2000* » a provoqué quelques remous parmi les maires appelés à voter, mais le grand public est resté bien indifférent.

Marianne, spécificité française (la France est le seul pays républicain à représenter la République sous les traits d'une femme) et dont la présence dans les mairies n'est pas obligatoire, fait partie de notre identité culturelle nationale. Simplement le militantisme primitif est devenu « folklore ».

A l'heure de l'Europe, notre Marianne au bonnet phrygien est-elle encore « l'emblème » incarnant pour « *tous les peuples la liberté et la fierté républicaine* » comme le voulait la Convention, est-elle encore porteuse de l'image de la France ?

Suzanne Béret

Sources et Bibliographie

- Archives municipales de Blagnac :
- Registres paroissiaux
- AGULHON (Maurice), « Marianne. Les visages de la République » - Editions Gallimard - Découverte, 1992.
- « Bulletin officiel municipal de Blagnac » - n° 4 - 1971
- « Forum », Avril 1981 - Janvier 1985
- « Maires de France », Septembre et Novembre 1999
- « La Dépêche du Midi », 12 septembre - 16 septembre - 26 septembre - 8 octobre - 10 octobre - 24 novembre 1999

Je remercie tous les services municipaux qui m'ont aidée à écrire certaines parties de cet article.



Sceau de la 1^{ère} République - 1792